

Le bois revient à la maison

Emmanuel Worms de Diesen et Martin Nommer de Porcelet ont reçu le premier prix, catégorie "étudiants", au concours Graine de Boss. Les deux copains veulent créer leur entreprise de construction de maison en ossature bois.

Le week-end dernier, à l'occasion du Salon de l'habitat de Saint-Avold, nous avons déjà constaté un certain engouement pour le retour à des matériaux naturels dans le domaine de la construction. Le bois est ainsi redevenu un produit très noble



et le marché des maisons en bois ne demande qu'à décoller. Dans le pays naborien, certaines entreprises se sont déjà engagées sur ce créneau. Persuadés que le marché est encore loin d'être saturé, deux jeunes gens du secteur s'appêtent également à créer leur entreprise sur ce thème de la construction en ossature bois. Pour l'heure, Emmanuel Worms de Diesen et Martin Nommer de Porcelet viennent d'achever leurs études en école d'ingénieur. Pour un projet de fin d'études, ils ont monté un business plan qu'ils ont fait valider par des participations à divers concours. Et ils viennent ainsi de décrocher le premier prix, en catégorie "étudiants", du concours Graine de Boss imaginé par la chaîne M6 et placé sous le patronage de Christian Poncelet, président du Sénat. C'est d'ailleurs sous les ors du palais du Luxembourg à Paris que les deux copains, qui se connaissent depuis le collège, ont reçu leur diplôme. Désormais, Emmanuel et Martin comptent bien entrer dans une phase plus concrète de leur projet professionnel et ouvrir leur boîte pour mai ou juin prochain. Ils ont même trouvé un nom de société, Innov' Habitat, et répondent déjà, au 06 82 22 46 56, à toutes les demandes de renseignements. «Nous souhaitons installer notre siège social dans une sorte de maison témoin, un vaste show-room. Nous avons contacté les municipalités de Saint-Avold, Folschviller, Courcelles-Chaussy... pour nous installer sur leur ban. Notre souhait est vraiment de nous investir dans notre région d'origine», témoigne Martin. Les deux créateurs d'entreprise envisagent donc de proposer des maisons clés en main dont toutes les structures sont en bois. Même les dalles

seront remplacées par des planchers en bois. Pour les revêtements extérieurs, les futurs propriétaires auront le choix entre le bois ou le crépi traditionnel. «Aujourd'hui, seulement 5 % des maisons qui se construisent en France ont une ossature bois. Aux Etats-Unis, ce taux est de 90 %, 70 % dans les pays scandinaves, 25 % en Allemagne. En France, on planche sur un taux de 20 % à l'horizon 2020. Déjà, des collectivités départementales et régionales veulent instaurer des quotas de constructions en bois», insiste Emmanuel qui croît donc dur comme fer en l'avenir de sa petite entreprise.

D'un point de vue purement environnemental, les deux amis ne voient que des avantages à la maison en bois. «Elles se montent plus vite, on table sur six mois pour en livrer une. C'est une construction sèche. On économise 10 000 litres d'eau par rapport à un chantier traditionnel où il faut faire du ciment, couler des dalles... Enfin, le bois est meilleur isolant. Du coup, les occupants de la maison font des économies d'énergie pour se chauffer», explique Martin. Pour élaborer leur catalogue de produits, Emmanuel et Martin travaillent avec un sociologue, un architecte, des fournisseurs de panneaux de bois. Ils envisagent des options énergies renouvelables sur leurs maisons (récupération des eaux de pluie, panneaux solaires, etc). Les deux jeunes créateurs veulent de soustraiter les travaux avec des entreprises locales pendant qu'ils se chargeront du suivi des chantiers. Les voilà donc déjà un pied dans la vie professionnelle.

S.M.